

## Assemblée Générale de l'UNSS du 5 juillet 2024

### Budget 2024-2025 : Intervention du SNEP-FSU

Nous souhaitons avoir des précisions sur plusieurs points.

Concernant l'assurance des AS : Le contrat multirisque avec la MAIF a été centralisé ce qui fait baisser le prix de l'assurance pour l'ensemble des services, ce qui est une bonne chose. Nous avons entendu des bruits concernant sur une éventuelle augmentation du tarif multirisque pour les AS en cas de location de véhicules de location. Est-ce que c'est un point qui a été évoqué avec la MAIF ? car pour nous, il ne faudrait pas que le contrat centralisé pénalise les AS en contrepartie.

*Réponse de la DN UNSS : La DN n'a pas eu vent de ces bruits. Chaque AS doit s'assurer individuellement. Toutes les AS ne sont pas assurées par la MAIF, certaines ne seraient d'ailleurs pas assurées. Elle propose de créer un groupe de travail avec les co-administrateurs volontaires.*

Concernant les salaires : Il est précisé dans la note explicative budget que l'augmentation de la masse salariale est d'environ 200 000€ par an. Or on peut voir une augmentation de 700 000€ entre le budget 2023-2024 et le budget 2024-2025. Quelle est l'explication ?

*Réponse de la DN UNSS : les salaires ont été sous-évalués dans le budget de la saison dernière, d'où cette augmentation.*

Concernant les contrats de travail des salarié-es : Toujours dans la note explicative, il semble que vous ayez pris la décision d'indiquer des groupes et non pas points d'indice. Partir des points d'indice comme pour les fonctionnaires était un choix assumé et réfléchi par toutes les directions antérieures. Cette modalité permettait un traitement s'approchant de celui des personnels des établissements scolaires du service public. La modification que vous envisagez a-t-elle été évoquée au Conseil Économique et Social UNSS ?

*Réponse de la DN UNSS : Elle nous renvoie sur les élu-es au CSE.*

Concernant les dépenses « aide aux AS » : Dans les dépenses, la ligne « aide aux AS » a considérablement augmenté tandis que celle des transports collectifs a largement baissé. Faut-il comprendre que plus d'aides aux transports seront versées directement aux AS et moins aux districts ? C'est un peu la fin du district ou le contournement de l'accord transport ?

*La DN UNSS nous fera une réponse écrite.*

L'affiliation des établissements de l'AEFE (ndlr : Monsieur HUBAC, le représentant de la ministre, avait rappelé un peu plus tôt que la convention avec l'AEFE était toujours en cours et que le passage de l'affiliation de 80€ à 300€ ne pouvait pas être envisagé) : Pour abonder dans le sens de Monsieur HUBAC, avant de prendre la décision d'augmenter l'affiliation des établissements de l'AEFE et de l'intégrer dans le budget, avez-vous contacté l'AEFE et quand ? Cette décision, prise sans concertation préalable,

risque d'avoir pour effet une baisse très importante du nombre de licencié-es qui sont aujourd'hui un peu plus de 20 000. Très peu de ces licencié-es participent à des rencontres UNSS. Avec une telle augmentation, ces établissements vont-ils continuer de s'affilier alors qu'ils n'y sont pas contraints ? nous rappelons que ces élèves ne coûtent rien à l'UNSS. Ils sont autonomes sur leurs déplacements et paient leur forfait hébergement/restauration au même tarif que les AS de l'hexagone. Les établissements de l'AEFE ne sont pas tous « riches ». Le jeu en vaut-il la chandelle ?

*Réponse du directeur national : Il a dit au CA du 21 juin qu'il allait discuter avec l'AEFE mais que ce n'était pas fait. Il connaît bien la convention avec l'AEFE.*

**Vote à bulletin secret - Le budget 2024-2025 a été adopté à une très courte de majorité (2 voix).**

23 POUR - 21 CONTRE (SNEP-FSU, Élu-es des AS + 3 voix) – 1 ABSTENTION

Retrouvez les autres documents relatifs à l'AG sur notre site : [la déclaration liminaire du SNEP-FSU](#), [les éléments à retenir](#), [l'intervention du SNEP-FSU sur le Règlement Fédéral](#), [le PV de l'AG du 16 janvier 2024](#)